



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	31	17	1

**OBJET : 29-5 - MUSEE  
D'ARCHEOLOGIE - JOURNEES DE  
L'ARCHEOLOGIE - APPLICATION DE LA  
GRATUITE D'ENTREE**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

2093/12

Certifié exécutoire compte tenu de  
l'affichage en Mairie,  
Le 19 JUIN 2012  
Et de la réception en Sous-Préfecture,  
Le 20 JUL 2012



Pour le Maire,  
L'Attaché principal,

A. CLAVERIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

## VILLE D'ANTIBES

### EXTRAIT

### du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du jeudi 12 juillet 2012

Le jeudi 12 juillet 2012 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 05/07/2012, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jean-Pierre GONZALEZ, M. Eric PAUGET, M. Georges ROUX, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SEITHER, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Suzanne TROTOBAS, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Serge AMAR, Mme Françoise THOMEL, Mme Jacqueline DOR, M. Alain CHAUSSARD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Yves DAHAN, Mme Marina LONVIS, Mme Khéra BADAOU, M. Jonathan GENSBURGER, M. Matthieu GILLI, M. Bernard MONIER, Mlle Pierrette RAVEL, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Gérard PIEL, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE

#### Procurations

Mme Anne-Marie DUMONT à M. Eric PAUGET  
M. Francis PERUGINI à M. Bernard MONIER  
Mme Monique CANOVA à Mme Jacqueline BOUFFIER  
M. Jacques GENTE à M. Jean LEONETTI  
Mme Anne-Marie BOUSQUET à M. Serge AMAR  
M. André PADOVANI à M. Jean-Pierre GONZALEZ  
Mme Edith LHEUREUX à M. Yves DAHAN  
M. Alain BIGNONNEAU à M. Alain CHAUSSARD  
Mme Yvette MEUNIER à Mme Jacqueline DOR  
M. Henri CHIALVA à Mme Angèle MURATORI  
M. Jacques BARBERIS à Mme Marguerite BLAZY  
Mme Martine SAVALLI à Mme Marina LONVIS  
Mme Carine CURTET à M. Patrick DULBECCO  
Mme Nathalie DEPETRIS à Mme Simone TORRES FORET DODELIN  
Mme Agnès GAILLOT à M. Jonathan GENSBURGER  
M. Gilles DUJARDIN à M. Gérard MOLINE  
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

**Absents :** M. Jacques BAYLE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.  
M. GILLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) : COMMISSION CULTURE TOURISME

Sous l'égide du ministère de la Culture et de la Communication, les journées de l'archéologie mobilisent les acteurs du monde de l'Archéologie – collectivités territoriales, musées, muséums, centres de recherches, sites archéologiques, monuments historiques, associations et opérateurs d'archéologie publics et privés – pour sensibiliser les publics à la pratique actuelle de l'archéologie, à ses enjeux et à ses méthodes.

Portes ouvertes sur les chantiers, visites, conférences, ateliers, animations, démonstrations, projections de documentaires, parcours-découvertes, « cafés archéo », reconstitutions historiques, expositions, randonnées archéologiques, pique-niques thématiques, ouvertures de réserves, « archéobalades », découverte des objets issus des fouilles récentes constituent autant d'initiatives pour découvrir ou redécouvrir un riche patrimoine archéologique, qui témoigne de l'empreinte de l'homme sur notre territoire.

A cette occasion, le musée d'Archéologie d'Antibes propose plusieurs activités :

- des visites guidées de la collection permanente ;
- des démonstrations du travail de l'os dans l'Antiquité avec l'utilisation d'un tour à archet ;
- la visite du chantier de fouilles archéologiques du parking du Pré aux Pêcheurs, en collaboration avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (sous réserve).

Lorsque le musée s'associe à cette manifestation annuelle, il est proposé d'adopter la gratuité de l'ouverture durant ces deux journées, les 23 et 24 juin cette année.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

**A l'unanimité**

- **APPROUVE** la gratuité d'entrée au Musée d'Archéologie les samedi 23 et dimanche 24 juin 2012.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Député des Alpes-Maritimes,

  
Jean LEONETTI

*"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."*

**Accusé de réception préfecture**

**Objet de l'acte :** DCM N.29-5 - MUSEE D'ARCHEOLOGIE - JOURNEES DE L'ARCHEOLOGIE  
- APPLICATION DE LA GRATUITE D'ENTREE -

**Date de transmission de l'acte :** 20/07/2012

**Date de réception de l'accusé de réception :** 20/07/2012

**Numéro de l'acte :** DCM2093-12 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20120712-DCM2093-12-DE

**Date de décision :** 12/07/2012

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 8. Domaines de competences par themes  
8.9. Culture